

12^e RENCONTRE ANNUELLE

JEUDI 22 JUIN 2017 • PARIS



PRIX DE TRANSFERT

Des grands groupes aux PME...
À chacun sa politique optimale





Boris MASSOUTIER

Responsable de Conférences et Formations
Département Fiscalité et Gestion de Patrimoine

L'actualité des prix de transfert a été marquée par la mise en application des mesures BEPS et par l'entrée des PME dans le champ d'application de la déclaration simplifiée. Ces problématiques constituent de nouvelles opportunités de pilotage pour vos politiques de prix de transfert. De plus, cette année de transition post-BEPS implique pour vos équipes de repenser leurs pratiques pour allier performance et sécurité. À cela s'ajoutent de nouveaux cas de redressement et de contentieux qui méritent d'être partagés.

Grâce à cette 12^e édition de notre rendez-vous exceptionnel, EFE vous invite en compagnie d'experts de la matière et sous la présidence de Laurent Olléon à faire le point sur l'ensemble de vos problématiques de prix de transfert dans un contexte opérationnel et contentieux.

POUR QUI ?

- Directeurs fiscaux
- Directeurs administratifs et financiers
- Responsables prix de transfert
- Responsables groupe
- Responsables comptables
- Responsables développement international
- Responsables stratégie internationale
- Fiscalistes d'entreprise
- Juristes et avocats fiscalistes
- Experts-comptables

POURQUOI ?

- Mettre en place une politique de prix de transfert optimale et sécurisée
- Mesurer les spécificités et les conséquences de la nouvelle obligation de déclaration à destination des PME
- Être à jour des redressements en cours tant en France qu'à l'international
- Faire face aux contrôles spécifiques sur les prix de transfert et neutraliser les effets d'un redressement

COMMENT ?

- Des exposés techniques et pratiques assurés par des orateurs spécialistes de la pratique des prix de transfert : conseiller d'État, avocats et économistes experts en prix de transfert
- Cette conférence est conçue de façon interactive : vous avez la possibilité de réagir et de poser des questions aux intervenants à tout moment
- Remise aux participants d'un outil de travail permanent sous la forme d'une documentation détaillée reprenant les supports écrits des interventions et les textes de référence

LES ACQUIS

- Maîtriser sa politique de prix de transfert pour limiter et anticiper les risques de redressements
- Rédiger et documenter vos obligations déclaratives en matière de prix de transfert de manière optimale
- Défendre vos choix stratégiques et négocier un accord avec les administrations

DES GRANDS GROUPES AUX PME À CHACUN SA POLITIQUE OPTIMALE

Sous la présidence de Laurent OLLEON, Conseiller d'État, CONSEIL D'ÉTAT

8h45 Accueil des participants

9h00

Votre politique de prix de transfert : comment la rendre efficace et crédible au sein de l'entreprise ?

- Comment la culture de l'entreprise impacte-t-elle la politique de prix de transfert ?
- Comment définir sa politique de prix de transfert ?
 - Sur quels ressorts internes s'appuyer pour la conception ?
 - Quelles analyses fonctionnelles et structurelles mener ?
- Quand et comment mettre à jour sa politique ?
- Déploiement : de la théorie à la pratique
 - Quelles possibilités s'offrent au directeur ?
 - Quelles décisions stratégiques conduire ?
- Quels rôles réserver à vos flux et systèmes d'information ?
- Comment adopter une gestion stratégique de la détermination de vos prix de transfert ?
 - Comment définir la chaîne de création de valeur ?
 - Comment repérer rapidement les éventuels risques au sein de votre entreprise ?
- Quels suivis mettre en place et pour quels contrôles ?

Emmanuel LLINARES

Senior Vice President

Guillaume MADELPUECH

Principal

NERA ECONOMIC CONSULTING

10h15 Café-Networking

10h30

Les PME face à de nouveaux défis : comment établir la déclaration et la documentation des prix de transfert ?

- Comment appréhender ces nouvelles obligations déclaratives ?
 - Quelles informations transmettre ? Qu'attend l'administration fiscale ?
 - Quel périmètre pour cette déclaration simplifiée ?
- Déclaration simplifiée, oui, mais établissement d'une véritable politique de prix de transfert !
 - Quelles méthodes d'évaluation mettre en place ?
 - Comment déterminer la méthode principale appliquée ?
 - Pourquoi faut-il créer une documentation complète ?

Stéphane GELIN

Avocat Associé

Arnaud LE BOULANGER

Avocat Associé (économiste)

CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

11h45

CBCR, et après ? Comment exploiter les données transmises ?

- Le CBCR, un outil de gestion de sa fiscalité ?
 - L'analyse de la chaîne de valeur du groupe, une meilleure répartition des résultats imposables ?
 - Anticiper les points faibles : comment les identifier ?

- Comment l'administration lit et interprète-t-elle les informations transmises ?
- Pourquoi l'utilisation de ces données permet de bâtir une défense au contentieux et sur la place publique ?

Pierre ESCAUT

Avocat Associé

Xavier SOTILLOS JAIME

Associé (économiste)

PWC

13h00 Déjeuner

14h30

Quels redressements « prix de transfert » en France et à l'étranger ?

- Quels sont les pays dans lesquels les redressements « prix de transfert » sont les plus nombreux ?
- Quels sont les outils utilisés par les administrations fiscales pour renforcer l'efficacité des contrôles ?
- Quels secteurs et transactions sont ciblés en priorité ?
- Étude de cas
- Quels impacts des réformes internationales et européennes sur les contrôles ?
- Quel état des lieux ailleurs dans le monde ?
- Étude de cas

Grégoire DE VOGÜE

Avocat Associé

Éric LESPRIT

Avocat Associé

TAJ

15h45 Café-Networking

16h00

Stratégie précontentieuse : comment mener son contrôle ?

- La demande de rescrit : qui s'y frotte s'y pique ?
- Quelle place de la charge de la preuve ?
- Quelles particularités pour les contrôles « prix de transfert » ?
 - Quelle utilisation du L16B ou du L228 du LPF ?
 - Quels impôts sont impactés ?
- Quelle préparation en amont de tout contrôle ?
 - Quel processus mettre en place pour répondre aux demandes de l'administration ?
 - Comment identifier les enjeux du contrôle ? Quelle analyse faire entre le coût et le risque ?
- Comment défendre et justifier sa méthode de calcul ?
- Comment appréhender la problématique des rescrits obtenus à l'étranger ?
- En cas de redressements, comment éliminer les doubles impositions ?

Sabine SARDOU

Avocat Associé

BIRD & BIRD

17h30 Clôture de la conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme

Posez vos questions à Boris Massoutier

Tél. : 01 44 09 12 75 • bmassoutier@efe.fr

Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation

35 rue du Louvre - 75002 Paris

Tél. : 01 44 09 25 08 - Fax : 01 44 09 22 22

infoclient@efe.fr

www.efe.fr

Participation (TVA 20 %)

1 jour : 995€

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

EFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la « loi Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Le groupe EFE (www.efe.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités, ou celles de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier à 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires de EFE

Informations prise en charge OPCA

N° Existence : 11 75 32 114 75

SIRET : 412 806 960 000 32

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par tél : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant que vous participez à une formation EFE.

Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielle donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.efe.fr ou par courrier sur simple demande. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Date et lieu de la formation

JEUDI 22 JUN 2017 • PARIS

Le lieu de la formation vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

EFE est une marque du groupe

ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous
sur votre
smartphone



Scannez ces codes et rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 44 09 24 29 - mail : correctionbdd@efe.fr

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation "**Prix de transfert**" (code 13772) le jeudi 22 juin 2017

OUI, je m'abonne gratuitement à la newsletter « Analyses Experts - L'actualité en fiscalité »

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Numéro de téléphone portable _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

E-mail du responsable de formation* _____

Nom et prénom du responsable hiérarchique _____

E-mail du responsable hiérarchique* _____

Société _____

N° SIRET

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél. _____ Fax _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Date : _____ Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation



Membre de la Fédération des Formations Professionnelles habilitée à délivrer une Attestation Descriptive de Formation

